

# SILFIAC'qualités

**Numéro 8      octobre 2005**

## **L'édito du Maire**

**Le Développement Durable,  
une grande idée et de petits gestes au quotidien.**

Non, SILFIAC ne sombre pas dans une béate utopie bucolique !

Les réalisations et projets de Développement Durable dans lesquels nous nous engageons sont fondés sur le réalisme et le sens de la responsabilité, face aux enjeux de l'avenir.

Le Développement Durable n'est pas que l'environnement, c'est aussi de l'économie, du social, de l'éducation, du quotidien : un nouvel humanisme.

Une fois de plus nous sommes précurseurs. L'engouement pour nos actions dont font preuve de nombreux élus, parfois même de grandes villes, le prouve. Ainsi, j'ai rencontré et exposé nos opérations en cours à pas moins d'une bonne cinquantaine de Maires de Bretagne : le 7 octobre, une quinzaine de communes étaient représentées à la réunion publique à la salle polyvalente, et le 18 octobre, à la formation de l'ARIC à la cantine, dix-sept communes de toute la Bretagne étaient présentes...

Les débats actuels sur l'énergie, la santé, le réchauffement de la planète... nous donnent chaque jour un peu plus raison. Les habitants qui décident de vivre à SILFIAC le font par choix : choix de la qualité de la vie, choix d'être en cohérence et harmonie avec leurs idées, choix d'être des citoyens responsables...

Nous faisons école, et c'est tant mieux ! Je suis fier de constater que SILFIAC ouvre la voie sur des chantiers déterminants pour l'avenir.

Serge MOËLO



# **SILFIAC : une dynamique de développement durable**

*Une volonté de cohérence traverse l'ensemble des projets et réalisations de développement durable (1) :*

**La gestation de cet esprit de développement durable :**

## **L'aménagement foncier :**

L'adoption progressive de la notion de développement durable pour la mise en œuvre des projets communaux date du début des années 90 lorsque s'est engagée l'opération d'aménagement foncier à l'initiative de Daniel Bieuzent, Maire.

SILFIAC avait, jusque là, refusé toute opération de remembrement, a diverses reprises et pour des raisons variées. Cette opération décidée à la fin des années 80, a donc été engagée avec la conscience que les remembrements étaient souvent très destructeurs et donc très critiqués ; sur notre commune il s'agissait moins de restructurations foncières que de réalisations d'accès aux parcelles dont nous avons besoin.

Par ailleurs, SILFIAC est l'une des premières communes du Centre Bretagne à avoir engagé une politique de développement touristique par la réalisation d'un gîte d'étape dans un ancien moulin avec une crêperie, un bar et un étang de 4,5 ha dès la fin des années 70.

Ces éléments nous ont donc conduits à innover en terme d'aménagement foncier et à établir une liste d'objectifs à atteindre dans le cadre de cette opération, complémentaires aux habituels objectifs exclusivement agricoles.

Ainsi pour l'aménagement foncier de SILFIAC, nos objectifs étaient les suivants :

- **Agriculture** : restructurations foncières, accessibilité des parcelles, amélioration de la sécurité aux abords des exploitations, accessibilité aux nouveaux bâtiments agricoles et anticipation de la restructuration de sièges d'exploitations, créer les conditions de mises aux normes environnementales des exploitations et d'évolution vers une agriculture durable...
- **Tourisme et qualité de la vie** : plan communal de randonnée, aire naturelle de camping, mise en valeur de sites, amélioration des entrées de bourg...
- **Environnement et milieux naturels** : bande boisée et paysagère autour du site de Pont-Samouel, protection et mise en valeur des tourbières, mise en valeur et protection de zones humides, verger conservatoire (pommes, poires), plantation de haies bocagères « brise vent », plantation d'arbres fruitiers et de haies bocagères le long des sentiers de randonnée...
- **Aménagement du territoire communal et amélioration de la sécurité** : voie de contournement du bourg, cheminement piétonnier entre l'école, la cantine municipale et la salle polyvalente, contournement de cours de fermes, sécurisation du virage de St Laurent, maîtrise foncière aux abords du bourg...
- **Divers** : aires de collecte des déchets et du verre, carrière de sable, aire de stockage de matériaux...

→ **Coût total** : 1 349 798 €.

Restant à charge de la commune : 232 750 €, soit 17%.

L'opération de SILFIAC a été considérée à l'époque comme étant la plus intéressante au niveau national au sein d'une sélection d'une dizaine d'opérations, à tel point qu'un bureau d'étude, le bureau « GEM études et stratégies », a été missionné par le Ministère de l'agriculture pour analyser notre démarche au regard de critères de développement durable. Il souhaitait s'en inspirer pour rénover les méthodes à mettre en œuvre dans le cadre des nouvelles générations d'aménagement foncier.

*La dynamique ainsi engagée nous a permis de sensibiliser les mentalités à l'esprit du développement durable et de concrétiser par la suite plusieurs projets s'inscrivant dans cet esprit. L'acquisition progressive de cette culture par des acteurs locaux nous conduit à afficher de plus en plus clairement des objectifs de développement durable.*

## **Le plan communal de randonnée :**

Silfiac a aussi conduit une politique volontariste en matière de randonnée pédestre, équestre et V.T.T. C'est ainsi que nous trouvons sur notre commune environ 80 km de circuits de randonnée, soit 5 circuits pédestres, 3 circuits V.T.T, 4 circuits équestres dont 2 circuits pour attelages. Ces circuits sont jalonnés de panneaux d'interprétation sur les étangs et les mares, les cours d'eau, les tourbières, la forêt, les chemins creux, le cidre, l'habitat rural, la toponymie, l'agriculture, la géologie.

Une association, « AR VINOJENN SKLAER » assure la gestion des circuits aux cotés de la commune et propose des animations telles que le « championnat de Bretagne d'endurance équestre ».

Le programme a été engagé grâce au F.G.E.R. (Fond de Gestion de l'Espace Rural), et poursuivi dans le cadre de l'aménagement foncier. Le petit patrimoine a été restauré grâce au programme LEADER pour 7 fontaines et un four à pain puis grâce à la Fondation Banque Populaire Atlantique en 2004/2005 pour 4 fontaines.

## **Un assainissement du bourg par lagunage :**

L'assainissement collectif du bourg a été réalisé en 2003/2004. La technique de lagunage a été adoptée parce qu'elle permet l'implantation d'une végétation qui assainit l'eau. L'entretien des abords se fera grâce à des moutons d'Ouessant. Cette race traditionnelle de Bretagne est protégée et ces moutons sont très rustiques.

→ **Coût total** : 318 132 €

Reste à charge de la commune : 117 481 €, soit 37%.

### **Des projets nouveaux qui renforcent cette dynamique :**

#### **La station VTT de Guerlédan :**

La « Station VTT de Guerlédan » s'ouvre en 2005. Il s'agit aussi d'un concept innovant ; pour en comprendre la logique, on peut faire une comparaison avec une station de ski. Tout comme dans une station de ski, en fonction des difficultés qu'ils représentent, on y trouve des circuits bleus, verts, rouges et noirs. On y trouve également des structures d'accueil et d'information, des moniteurs pour l'initiation, des guides pour l'accompagnement, des services de location, de réparation, des aires de lavage, de l'hébergement, de la restauration ; et bien sûr, une vraie politique promotionnelle de station. La station VTT de Guerlédan se développe en étoile autour de la base nautique de Guerlédan et la branche morbihannaise part de Silfiac. C'est le site de Pont Samouël qui en constitue l'entrée morbihannaise de Station.

Le Maire de Silfiac est administrateur de la Base de Plein Air de Guerlédan et vice-président de l'Office de Tourisme de Guerlédan depuis sa création. La tradition de collaboration de la commune de SILFIAC avec les autres partenaires situés autour du Lac de Guerlédan est donc déjà ancienne. Préalablement à ce projet de station, Silfiac était d'ailleurs l'un des lieux de pratique du VTT régulièrement fréquenté par les stagiaires de la Base de Guerlédan dans le cadre des formations diplômantes dispensées par celle-ci (BEATEP, Brevet d'Etat...). Nos circuits sont aussi le support des épreuves du Bac, « option V.T.T. ».

Tout naturellement, notre commune a donc été associée au projet de Station dès son origine.

#### **Programmation :**

- Etudes : 2004 (réalisé)
- Travaux : printemps et été 2005.
- Inauguration : automne 2005.

→ **Financement non communal.** (Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Guerlédan et projet technique Base de plein air de Guerlédan).

#### **L'éco-village de vacances et de congrès de l'association L.V.T.:**

##### **L.V.T. : Loisirs Vacances Tourisme.**

Dès 1994/95, nous avons aussi travaillé à la réalisation d'un Centre de vacances sur notre commune dans le même esprit et avec le souci de promouvoir une démarche de « tourisme intégré ». Dans cette dynamique nous avons trouvé, à partir de 1997, un partenaire de poids, animé par les mêmes valeurs, pour mener à bien cette réflexion.

C'est ainsi que LVT Berder réalise aujourd'hui un éco-village de vacances à Krénihuel, sur une propriété de 34 ha, dont 12 ha de parc remarquable, avec la présence d'un manoir, d'un terrain de tennis, d'une piscine, d'équipement équestres...

Cet éco-village de vacances et de congrès possèdera 150 lits, dont 75 accessibles à des personnes à mobilité réduite. Il sera réalisé en matériaux de l'éco-habitat, le traitement des eaux usées se fera par des jardins filtrants et les modes d'énergies adoptés sont l'énergie bois, la géothermie, les pompes à chaleur et le solaire... Les activités, les repas, les modes de déplacement, s'inspireront également de l'esprit du développement durable. LVT s'inscrit dans une dynamique de tourisme social, vise le label « tourisme handicap » (sur les 4 handicaps : moteur, auditif, visuel, et mental) et s'attache à s'inscrire dans les dynamiques de développement local en lien avec les autres réalisations de la commune.

#### **Programmation :**

Pose de la première pierre : juin 2005 (réalisé)

Travaux 1<sup>ère</sup> tranche : automne/hiver 2005/2006.

Mise en service de la 1<sup>ère</sup> tranche : été 2006.

Travaux 2<sup>ème</sup> tranche : fin 2005 et 2006.

Mise en service de l'ensemble : printemps 2007.

Investissement : environ 4 000 000 € (hors achat des bâtiments et du mobilier).

→ **Financement non communal.** (Maître d'ouvrage L.V.T.).

#### **Le lotissement H.Q.E. : Le Hameau « Oglenn ar vourc'h » :**

Le contexte, ci-dessus décrit, crée donc les conditions du développement d'un projet de lotissement H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale).

En effet, ce lotissement se veut cohérent par rapport à l'écovillage LVT et l'ensemble de la dynamique engagée plus globalement.

La réflexion a débuté fin 2001 par une sensibilisation dans un premier temps des conseillers municipaux et ensuite par l'organisation de réunions publiques. Des groupes de réflexion ont été créés sur les thèmes suivants : l'énergie, l'eau et la voirie, l'architecture et les matériaux, l'intégration paysagère et les haies, les jardins familiaux, les primo-accédants, la communication et les règlements intérieurs ... L'ensemble des groupes de réflexion constituent le groupe de travail sur ce projet de lotissement qui, après avoir consulté également des experts extérieurs, soumet ses propositions au Conseil Municipal qui prend les décisions importantes.

Le but de ce groupe de travail est d'atteindre les objectifs élaborés initialement : économies d'énergies, protection de l'eau et du milieu naturel, économie sociale, lien social et sociabilité, cadre de vie agréable... Les groupes de réflexion sont constitués de Silfiacoises et Silfiacois intéressés pour construire dans ce lotissement, ou d'habitants de la commune simplement intéressés par la démarche, ainsi que de personnes extérieures à la commune intéressées pour y construire ou militants et experts dans le domaine de l'écohabitat. Des enseignants du Lycée professionnel du bâtiment de Pontivy, le Lycée du Blavet, font aussi partie des groupes de réflexion.

**Programmation :**

Permis de lotir : Début 2005 (réalisé).

Appel d'offres VRD : juin 2005 (réalisé)

Début des travaux et vente des lots : automne 2005.

Constructions : à partir de fin 2005.

→ **Coût total** : 640 000 €.

Restera à charge de la commune après subventions et vente des lots : 20 000 €, soit 3%.

**Le projet éolien :**

La société « Nas & Wind technologie » a obtenu, un permis de construire pour 4 éoliennes d'une puissance totale de 3,2 MW après une étroite collaboration avec la commune de SILFIAC. La conduite adoptée associait la population dans une volonté de démarche participative. Ce projet n'a connu aucune opposition car les habitants et le Conseil municipal ont été associés à la démarche dès le départ. Le montage de ce projet a pris près de 3 ans. L'investisseur est aujourd'hui connu et il a été choisi pour sa démarche éthique qui le conduira à collaborer avec les acteurs locaux pour développer une action écotouristique sur le thème des énergies renouvelables et décentralisées. Il a également accepté de céder jusqu'à 5% de son investissement à une structure d'épargne locale (l'association « AVEL SILIEG »), destinée à associer la population à cet investissement.

**Programmation :**

Permis de construire obtenu fin 2004.(réalisé)

Signature du contrat avec l'investisseur : été 2005. (réalisé).

Début des travaux : octobre/novembre 2005.

Mise en service : printemps 2006.

Investissement : environ 4 000 000 € (hors achat de la longère, réalisation des VRD ...).

→ **Financement non communal.**(Investisseur privé + épargne de proximité).

**L'épargne de proximité : association AVEL SILIEG :**

Cette association, créée le 12 juillet 05, est la structure d'épargne locale destinée à associer la population au financement du projet éolien.

Elle a pour objet (art. 2 des statuts) de contribuer au développement des énergies renouvelables, des économies d'énergies, ainsi qu'au développement de l'économie sociale et solidaire, de l'écotourisme, dans une perspective de développement durable.

Elle permettra à ses adhérents souscripteurs :

- de bénéficier (avec une partie de la rentabilité du projet) d'une rémunération du capital investi ;
- de participer (avec l'autre partie de la rentabilité dégagée) au développement de l'é-

conomie locale en aidant par exemple les jeunes créateurs d'entreprise, les investissements collectifs locaux, pour des projets s'inscrivant dans la démarche cohérente de développement durable engagée par la commune.

Montant de la cotisation annuelle à l'association = 15 €

Montant de l'investissement réservé à l'épargne locale : 5% du projet, soit 230 000 € qui seront divisés en 2300 parts de 100 €.

### **Rénovation du site de Pont Samouël**

C'est progressivement que cet ancien moulin et ses abords a évolué vers un ensemble touristique remarquable. Dès 1973, Pierre Le Bris, le Maire de SILFIAC de l'époque, concrétise ses convictions de développement touristique de notre région en faisant acheter ce moulin par la commune dans un contexte pourtant peu enclin à prendre au sérieux ce type d'initiative.

L'étang est construit en 1977/78 pour y développer une activité pêche. En 1982, une partie des bâtiments est transformée en gîte d'étape. La réalisation d'un camping est également envisagée mais n'aboutit pas, faute de moyens. En 1984, l'ancienne habitation est transformée en Bar/Crêperie pour la partie rez-de-chaussée haut, et en logement de fonction pour la partie rez-de-chaussée bas. Au début des années 90, une prairie est achetée pour pouvoir y héberger les chevaux des randonneurs équestres. Enfin, en 1998, l'aménagement foncier permet la construction de l'aire naturelle de camping, la réinsertion de la fontaine datant de 1673 dans l'espace public, la récupération d'une « flourenn » (prairie inondable) et de diverses autres parcelles humides pour les placer sous la responsabilité de la collectivité, et enfin de positionner ce site au centre du réseau de sentiers de randonnées de la commune.

Plus récemment, Pont Samoel a été choisi comme entrée morbihannaise de la Station VTT de Guerlédan. La restauration en cours va améliorer le confort d'accueil. Le gîte, de 26 lits, sera labellisé « rando plume » et le camping « rando toile ».

Une aire de lavage pour les chevaux et les VTT est réalisée, ainsi qu'une sellerie et un atelier d'entretien. Le bâtiment qui restait inoccupé jusqu'à présent est restauré pour en faire un espace multifonctions (animations, concerts, expos, conférences, réunions, stages...).

Tous les abords vont être aménagés dans un esprit de développement durable (voirie semi-poreuse, récupération d'eau, intégration dans le paysage...).

#### **Programmation :**

Première tranche :

- début des travaux : mai 2005.
- fin des travaux de bâtiments : fin 2005.
- **Coût des travaux** : environ 300 000 €
- Restera à charge de la commune : 97 000 €.

Deuxième tranche :

- travaux d'aménagement des abords : printemps 2006.
- réouverture au public : saison estivale 2006.
- **Coût des travaux** : environ 48 000 €.
- Restera à charge de la commune : 15 000 €.

### **Zone artisanale de proximité**

Afin de garder localement ses artisans de proximité, la commune réalise avec la Communauté de Communes, une « zone artisanale de proximité » destinée à accueillir les artisans locaux de proximité...

Cette petite zone artisanale située près du bourg et proche du lotissement « Oglenn ar vourc'h » bénéficiera d'un règlement élaboré dans un esprit de développement durable ; la commune travaille actuellement avec Pontivy Communauté à l'élaboration de ce règlement. Ce sera sans doute l'une des premières zones artisanales réalisées dans un esprit « H.Q.E. ».

→ **Financement non communal** (Zone appartenant à Pontivy Communauté).

### **Ecole de l'écohabitat.**

Un groupe de travail regroupant la commune de SILFIAC, L.V.T., le GRETA, le lycée du Blavet (Lycée du bâtiment de PONTIVY), la DDTEFP, une conseillère régionale membre de la commission formation, des professionnels du bâtiment et de l'écohabitat et des individuels, experts ou militants dans ce domaine, a été créé afin de mener à bien ce projet. Ce groupe de travail évolue vers un statut associatif. Cette associa-

tion passera convention avec le GRETA pour mettre en œuvre les formations qualifiantes et avec L.V.T. pour organiser des formations de loisirs et constituer un centre de documentation.

L'association organisera elle-même des événements (séminaires, animations, publications...).

L'objectif est de former des artisans, déjà en activité ou ayant un projet d'installation, à ces techniques, et de former des jeunes aux métiers de l'écohabitat.

Le grand public sera aussi touché par les formations de loisirs ainsi que les scolaires en classes transplantées...

**Programmation :**

Conduite du projet : 2005/2006.

Premières formation : courant 2006.

→ Projet en cours, **financement à l'étude.**

**Projet écotouristique sur les énergies renouvelables :**

Il s'agit, par ce projet, de créer un lien transversal entre tous les projets ou réalisations de la commune en matière de développement durable.

La longère, située aux pieds des éoliennes du Savello deviendra pour partie un centre d'interprétation sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables et décentralisées.

Un sentier d'interprétation sur le même thème reliera le site éolien au site de Pont Samouël en passant par le lotissement H.Q.E., et l'écovillage de vacances L.V.T. de Krénihuël.

Les objectifs affichés de cette opération sont les suivants :

- développer un concept touristique durable en créant un lien entre les différents projets tout en assurant une légitimité locale et un rayonnement extra-communal.
- donner une image innovante de la commune tout en impliquant la population locale,
- sensibiliser le public aux notions d'énergie, d'économie sociale et solidaire (objectif pédagogique grand public).

Un cahier des charges et une recherche de financements sont en cours pour réaliser une étude de faisabilité préalable à la concrétisation de ce projet.

**Programmation :**

- automne 2005 : création d'une association pour porter ce projet,

- étude de faisabilité : 2006.

- Concrétisation du projet : à partir de 2007.

→ Projet en cours, **financement à l'étude.**

△△△

**Où en sommes- nous aujourd'hui ?**

*Pour résumer, en nous appuyant sur les objectifs affichés par le projet écotouristique sur les énergies renouvelables nous pouvons qualifier notre état d'esprit actuel :*

- *développer une dynamique de développement durable en créant une cohérence entre les différents projets et réalisations, recherchant une légitimité locale et un rayonnement extra-communal.*
- *donner une image innovante de la commune tout en impliquant la population locale,*
- *sensibiliser les populations aux notions d'énergie renouvelables et décentralisées, d'économie sociale et solidaire, de tourisme intégré, de protection des milieux...*

△△△

*Ainsi nous répondons, prioritairement aux objectifs suivants, qui traversent l'ensemble de nos réalisations :*

*qualité de l'eau, qualité de l'air , maîtrise et économies d'énergies, qualité et intégration paysagère, gestion de l'espace, Haute Qualité Environnementale, sociabilité et lien social, action sociale, démarche participative, qualité du cadre de vie, dynamisation économique...*

*Plus globalement nous sommes attachés à une gestion et une maîtrise de l'environnement pour un avenir de qualité.*

(1) : Le développement durable, c'est agir localement tout en pensant globalement, de façon à satisfaire les besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures.